

Braccio, Nadia

De: André Morel [bigdrew123@gmail.com]
Envoyé: 12 mars 2014 22:58
À: Greffe
Objet: À verser aux dossiers R-3863-2013 (observations) et R-3854-2013 phase 2 (observations)

À qui de droit,

Je n'aurais jamais été sensibilisé aux dangers inhérents des compteurs-polluants n'eut été de la lettre initiale d'Hydro-Québec que j'ai vu comme une injustice dès le début. En effet, on m'offrait dans cette lettre soit une installation gratuite d'un nouveau compteur (dangereux mais dont je n'étais pas au courant des dangers) ou l'option de retrait à des coups non seulement exorbitants mais surtout injustes. Autrement dit, c'est un choix qui n'en est pas un. J'ai le bonheur présentement d'avoir un emploi et ma situation financière m'aurait permis d'en acquiescer le coût mais je n'ai pu m'empêcher de me revoir dans la situation précédente où mon épouse et moi louions un 3 1/2 dans le sous-sol d'un édifice de 6 logements. En effet, tous les compteurs du bâtiment étaient tout juste derrière notre porte d'appartement et à quelques mètres de la chambre à coucher. Je me suis dit 'Quel choix ont ces gens?' Dans cette situation, même si j'avais pu payer l'option de retrait (ce qui aurait été difficile car mon épouse et moi étions tous les deux au chômage!), ceci n'aurait fait aucune différence car 5 autres compteurs auraient bombardés leurs ondes quand même.

Cette mesure d'option de retrait est une moquerie monumentale. Elle punit les gens qui n'ont pas les moyens de s'en prévaloir et tous ceux qui vivent en logement!

Je vous demande donc de revoir sérieusement cette mesure qui est vraiment discriminatoire et punitive, et non seulement d'arrêter cette pollution en masse que vous êtes en train de déployer (les compteurs-polluants) mais surtout cette politique d'exploitation des gens démunis.

Merci de porter attention à cette requête,

André Morel